



**RÉGLEMENT DU
FESTIVAL
INTERNATIONAL DE
SOCIETES

MAURRIN

2018**

REGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE SOCIETES – MAURRIN 2018

I- PRINCIPES FONDAMENTAUX	3
I-1 PARTICIPATION	3
I-2 INSCRIPTION	3
I-4.1 Epreuve de sélection :	3
I-4.2 Finales pour les catégories A, B et C :	3
I-5 RESULTATS	3
II- DISCIPLINE GENERALE DES CONCOURS	4
II-1 PRESENCE	4
II-2 PALMARES	4
II-3 CHARTE DU CONCURRENT	4
II-4 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	4
II-5 ASSURANCES	4
II-6 COMMISSARIAT GENERAL	4
III- PARTITION FANFARE DE SELECTION DES SOCIETES 2018	5

I- PRINCIPES FONDAMENTAUX

I-1 PARTICIPATION

La FITF propose de déplacer le concours international de sociétés en régions. Ce concours est ouvert à toutes les sociétés adhérentes à la FITF (affiliation groupe), à jour de leur cotisation.

I-2 INSCRIPTION

Elle se fait au moyen du bulletin d'engagement à télécharger sur le site de la FITF (www.fitf.org) et/ou sur le site éventuel de la délégation régionale organisatrice.

En 2018 : ATSO : (www.trompes-du-sud-ouest.com)

Il est à retourner **au plus tard pour le 31 mars de l'année** à l'adresse indiquée sur le dit bulletin par mail ou courrier. (**En 2018 :** conte.patrice@laposte.net).

Un sonneur participant régulièrement aux activités de 2 groupes pourra concourir avec les 2 sociétés.

I-3 ACCES

Chaque société doit être composée d'un nombre minimum de 6 sonneurs.

Tous les membres de la société se présenteront en tenue de vénerie.

Chaque société doit comporter au moins un sonneur de radoux et au moins un sonneur de basse.

I-4 EPREUVES

Aucune société ne sera exemptée de l'épreuve de sélection.

I-4.1 Epreuve de sélection :

L'épreuve de sélection se déroulera selon le planning du concours organisateur.

L'ordre de passage sera défini par tirage au sort.

Selon leur nombre, les sociétés seront réparties en 1 ou 2 ou 3 catégories (A, B, C), composées à l'issue de l'épreuve de sélection par tiers (éventuellement ajustés) selon le nombre de sociétés.

Les sociétés seront jugées sur **1 fanfare imposée** proposée par la commission académique FITF.

En 2018, cette fanfare est : Les Bordes sur Arize (Ch. Conte)

Voir page 5 Fanfare de sélection sociétés 2018

I-4.2 Finales pour les catégories A, B et C :

Chaque société sera jugée sur **2 fanfares au choix**.

Rappel: Pour toutes fanfares inédites sonnées lors du concours, les partitions et l'enregistrement audio devront être remis un mois avant le début des épreuves au secrétariat FITF (secretariat@fitf.org) qui les transmettra à la commission des juges.

Les pupitres de radouci et de basse seront jugés sur les 2 fanfares de la finale.

Déroulement de l'épreuve:

Chaque société sonnera une première fanfare, selon un ordre de passage tiré au sort.

Pour la deuxième fanfare, les sociétés sonneront selon le même ordre de passage.

I-5 RESULTATS

Sera déclarée « Société Championne Internationale de l'année », la société gagnante de la catégorie A.

Sera déclarée « Société Championne régionale de l'année », la première société appartenant à la région organisatrice.

Pour chaque catégorie, une société sera déclarée « Meilleur pack radoux » et « Meilleur pack de basse » de l'année ____ de la catégorie A, B et C.

II- DISCIPLINE GENERALE DES CONCOURS

II-1 PRESENCE

La F.I.T.F. et les organisateurs des concours peuvent être amenés à prévoir certaines manifestations complémentaires au programme des épreuves proprement dites.

Tous les concurrents individuels ou formations inscrits au concours sont tenus de participer à ces manifestations, dès lors qu'elles sont annoncées dans le programme du concours.

II-2 PALMARES

Les principaux résultats du Concours Fédéral sont annoncés ou affichés sur place à l'issue du Concours, lors du Palmarès général. En outre, tous les résultats seront publiés dans le Bulletin Officiel, sur le site internet de la F.I.T.F. et éventuellement sur le site de la région organisatrice. (En 2018 : www.trompes-du-sud-ouest.com)

La proclamation du Palmarès fait partie intégrante du Concours. Les sonneurs sont tenus d'assister au palmarès, en tenue. Les prix et récompenses sont remis aux lauréats à la lecture du Palmarès.

II-3 CHARTE DU CONCURRENT

Le concurrent s'engage à :

- être ponctuel en respectant les horaires de présentation aux différentes épreuves sous peine d'exclusion ;
- porter une tenue de vènerie à l'exception du Brevet pour lequel une tenue de ville est tolérée;
- connaître le règlement général ou particulier en vigueur, et s'appliquer à le respecter ;
- se présenter en saluant le jury, avant et après la prestation ;
- respecter et ne faire aucun commentaire sur les décisions du jury ;
- garder une attitude digne et respectueuse vis-à-vis du jury, des autres concurrents et du public ;
- être présent, en tenue, à la lecture du palmarès.

II-4 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les Sonneurs ne doivent pas sonner en dehors des emprises réservées au concours sans l'accord de l'organisateur.

II-5 ASSURANCES

L'attention du candidat est attirée sur le fait que la FITF ne souscrit pas d'assurance spécifique pour couvrir les accidents ou les vols en concours régional ou fédéral qui pourraient intervenir à l'occasion du concours.

Lorsqu'une épreuve à cheval est organisée, le participant doit être couvert par une assurance personnelle (Cf. Titre II, 3.7).

II-6 COMMISSARIAT GENERAL

Le Commissariat Général du Concours est habilité à examiner, au mieux des intérêts généraux et particuliers, les problèmes qui lui seraient soumis.

Le responsable du concours et la Commission des Juges seront chargés de régler les problèmes se rapportant à l'organisation ou à l'application du règlement.

===== FIN =====

III- PARTITION FANFARE DE SELECTION DES SOCIETES 2018

Les Bordes sur Arize
A Monsieur et Madame Jean LESTRADE

Christian CONTE
Décembre 1997

The musical score is presented in four systems, each containing four staves (treble and bass clefs). The music is in 6/8 time. The first system (measures 1-8) begins with a forte (*f*) dynamic. The second system (measures 9-16) features a fortissimo (*fff*) dynamic. The third system (measures 17-24) starts with a mezzo-forte (*mf*) dynamic. The fourth system (measures 25-32) begins with fortissimo (*fff*) and concludes with a piano (*p*) dynamic. The score includes various musical notations such as eighth notes, quarter notes, and rests, with dynamic markings and measure numbers clearly indicated.

Fin de la fanfare sur la page suivante

33 34 35 36 37 38 39 40

41 42 43 44 45 46 47 48

49 50 51 52 53 54 55 56

57 58 59 60 61 Fine

fff

mf

fff

diminuendo